

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Bilan annuel des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse et des directrices et directeurs provinciaux : Les enfants sont-ils toujours une priorité?

Québec, le 11 juin 2026 — À l'occasion du dépôt de leur bilan annuel 2025-2026, les directrices et directeurs de la protection de la jeunesse et les directrices et directeurs provinciaux (DPJ-DP) du Québec lancent un appel à la réflexion collective : faisons-nous réellement des enfants une priorité dans nos choix de société?

Des besoins plus grands, des situations plus complexes

Chaque jour, les DPJ-DP interviennent auprès d'enfants et de familles en situation de grande vulnérabilité. Au cours des dernières années, les DPJ-DP constatent une complexification des situations et une augmentation importante des besoins, tant chez les jeunes que pour leur famille, et ce, dans un contexte social en profonde transformation.

Des données récentes témoignent de la fragilité de la santé mentale des jeunes. D'ailleurs, plus de la moitié des élèves présentent des signes d'anxiété sociale, une réalité qui influence leur bien-être et leur développement, mais aussi leur réussite scolaire.

Des réseaux sous pression

Parallèlement, le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celui de l'éducation doivent composer avec d'importants défis de capacité et d'adaptation. En effet, des prises en charge tardives amènent une détérioration des situations, nécessitant ultimement des interventions beaucoup plus complexes.

Faire des enfants un véritable choix de société

C'est dans ce contexte que des choix difficiles s'imposent. Faire des enfants une priorité implique de revenir à l'essentiel :

- Investir dans la réponse aux besoins de base comme l'alimentation, le logement et un revenu adéquat;
- Consolider les services existants;
- Renforcer les interventions préventives et soutenir les milieux de vie des enfants (école, CPE etc.).

La stratégie nationale pour la protection de l'enfance, *Grandir en confiance*, propose entre autres des orientations qui vont en ce sens et interpelle la population afin que la protection des enfants soit une responsabilité collective.

Les DPJ-DP rappellent que chaque décision compte. Qu'il soit question d'éducation, de santé, d'économie, de logement ou de politiques sociales, le bien-être des enfants doit demeurer une considération centrale.

Statistiques provinciales 2025-2026

- 144 321 signalements traités pour 107 273 enfants au Québec, soit 6,4 % des enfants âgés de 0 à 17 ans au Québec. Il s'agit d'une hausse de 1,4 % des signalements par rapport à l'an dernier.

- De ces 144 321 signalements, moins du tiers ont été retenus pour une évaluation approfondie par les DPJ (27,5 %), ce qui concerne 34 324 enfants.
- 52,1 % des enfants pris en charge par le DPJ sont demeurés dans leur milieu familial. À cela s'ajoutent les enfants confiés à des tiers significatifs (18,3 %).
- 10 507 adolescents ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), ce qui représente une augmentation de 4,1 % par rapport à l'an dernier.

Statistiques du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches

- La DPJ de Chaudière-Appalaches a traité 8 901 signalements au cours de l'année 2025-2026, une augmentation de 13 %;
- Nombre de signalements retenus : 2 473, ce qui représente une diminution de 16 %;
- Le taux de rétention des signalements est de 28 %. L'an dernier, il était de 37 %;
- Les signalements proviennent en majorité des employés d'organismes publics (40 %);
- Le milieu de vie des enfants dont la situation est prise en charge par la DPJ est le milieu familial à 57 %.

« Faire des enfants une priorité, c'est une responsabilité collective qui exige des choix courageux, des services forts et une action coordonnée autour d'eux et de leurs familles. » cite madame Caroline Brown, directrice de la protection de la jeunesse du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Pour consulter la pochette de presse virtuelle complète : www.cisssca.com/bilansdpj

Statistiques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale :

- La DPJ de la Capitale-Nationale a traité 10 859 signalements au cours de l'année 2025-2026, comparativement à 11 063 l'an dernier, ce qui représente une diminution de 1,84%
- Nombre de signalements retenus : 3 398. C'est une augmentation des signalements retenus de 0.5% comparativement à l'exercice 2024-2025, alors qu'il y en avait eu 3 382;
- Le taux de rétention des signalements est de 31,29 %. L'an dernier, il était de 31,27 % (nombre de signalements retenus/nombre total de signalements);
- Les signalements proviennent, encore cette année, en majorité des employés d'organismes publics (39,66 %);
- Le milieu de vie des enfants dont la situation est prise en charge par la DPJ est le milieu familial à 57,18 %.

« Nous sommes les témoins d'enfances fragilisées, mais surtout les porteurs d'une responsabilité collective : agir plus tôt, agir mieux, pour chaque enfant », assure Sophie Turcotte, directrice adjointe de la protection de la jeunesse, au nom de Patrick Corriveau, directeur de la protection de la jeunesse du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la pochette de presse virtuelle complète du [Bilan annuel | CIUSSSCN](#).

Renseignements :

Données provinciales :

Équipe des relations médias du siège social de Santé Québec : relations.medias@sante.quebec

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Mariane Lajoie

Agente d'information, relations médias

mariane.lajoie.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

418 894-8654

CISSS de Chaudière-Appalaches

Maryse Rodrigue

Conseillère en communication

maryse_rodrigue@ssss.gouv.qc.ca

418 930-5024